

**Réunion publique du Conseil
d'administration
tenue sur Zoom
le 26 mai 2023
à 8 h 30 (HE)
Procès-verbal**

MEMBRES DU CONSEIL :

Tom Conway, président pour les points 1 et 2
Ruth McHugh, présidente pour les points suivant le point 2
Jeff Astle
Amber Batool
Karima Bawa
Brigitte Chan
Iris Almeida-Côté
Andrew Currier
Leonora Hoicka

MEMBRES DU PERSONNEL :

Juda Strawczynski, premier dirigeant et registraire
Sean Walker, directeur financier
Jennifer Slabodkin, directrice de l'inscription et de l'éducation, registraire adjointe
Andres Diaz, gestionnaire des opérations
Anne-Thiphaine Camus, administratrice, Inscription et éducation
Vicci Sakkas, coordinatrice administrative
Dana Dragomir, responsable des communications

1. Questions préliminaires/ouverture de la réunion/approbation de l'ordre du jour/conflits d'intérêts
La réunion est ouverte à 8 h 32 (HE).

Le président reconnaît que la réunion a lieu à Ottawa sur le territoire non cédé du peuple algonquin Anishinaabeg.

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2. **Élection de la nouvelle présidente du Conseil d'administration**

Il est résolu que Ruth McHugh soit élue présidente du Conseil d'administration pour un mandat de deux ans.

**SUR PROPOSITION DE : Jeff Astle
APPUYÉE PAR : Iris Almeida-Côté
Proposition adoptée.**

3. Résolutions en bloc

Ruth McHugh se joint à la réunion et assume la présidence.

Le Conseil d'administration accepte une modification mineure du rapport de 2023 intitulé Les principes réglementaires qui guident notre travail, modification visant à indiquer que les consultations relatives au document sur l'intérêt public sont terminées et que la version définitive du document sera bientôt disponible.

Le Conseil note que le rapport du Comité de vérification et des risques indique que le Comité surveille l'incidence de l'augmentation des frais et se penche sur la planification des réserves. De même, le rapport du Comité d'enquête fait état d'améliorations importantes au processus d'enquête qui sont maintenant possibles grâce au nouveau Règlement administratif du CABAMC.

Il est résolu que :

a) les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration du 2 mars et du 24 mars 2023 soient approuvés;

b) le CABAMC adopte son rapport de 2023 intitulé Les principes réglementaires qui guident notre travail. Ce document continuera d'être utilisé comme un point de référence permettant au CABAMC de se mesurer aux pratiques exemplaires réglementaires. Le Conseil examinera et mettra à jour le rapport chaque année.

SUR PROPOSITION DE : Leonora Hoicka

APPUYÉE PAR : Brigitte Chan

Proposition adoptée.

4. Cadre stratégique du CABAMC

Juda Strawczynski donne un aperçu du cadre stratégique du CABAMC pour 2023-2025.

Le Conseil affirme que l'établissement de relations et les communications ainsi qu'une gouvernance efficace sont les piliers, et qu'il faut se concentrer sur l'explication de la signification de la réglementation professionnelle et de l'incidence positive qu'elle aura sur la profession et l'économie. Un examen régulier du cadre stratégique pourrait permettre au CABAMC de rester agile.

Il est résolu que le Conseil approuve le cadre stratégique 2023-2025 tel que présenté.

SUR PROPOSITION DE : Jeff Astle

APPUYÉE PAR : Tom Conway

Proposition adoptée.

5. Rapport du Comité de gouvernance

Karima Bawa quitte la réunion.

Le Conseil d'administration discute de la recommandation du Comité de gouvernance selon laquelle Karima Bawa devrait assumer le rôle de présidente du Comité de gouvernance pour un mandat d'un an.

Il est résolu que :

a) Karima Bawa soit élue présidente du Comité de gouvernance;

SUR PROPOSITION DE : Leonora Hoicka

APPUYÉE PAR : Iris Almeida-Côté

Proposition adoptée.

Karima Bawa revient à la réunion.

Le Comité des candidatures et du développement du Conseil, essentiel pendant les premières phases du CABAMC, est dissous et son travail est confié au personnel et au Comité de gouvernance. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts visant à équilibrer la gouvernance. Les modifications apportées au mandat du Comité de gouvernance reflètent ces nouvelles responsabilités.

b) le mandat révisé du Comité de gouvernance, tel qu'il figure dans le rapport du Comité de gouvernance, soit approuvé.

SUR PROPOSITION DE : Brigitte Chan

APPUYÉE PAR : Amber Batool

Proposition adoptée.

5.2 Objectifs du premier dirigeant pour 2023

Juda Strawczynski présente les trois objectifs de haut niveau pour sa première année en tant que premier dirigeant et registraire, y compris une transition réussie, l'établissement des priorités stratégiques du CABAMC et l'établissement de relations. On mentionne que Juda Strawczynski a pris en compte les premiers commentaires du Conseil d'administration et les a mis en œuvre avec succès.

6. Autres affaires : prochaines réunions

Le Conseil s'enquiert de la situation financière du CABAMC à ce jour en 2023. Le directeur financier Sean Walker précise que dans l'ensemble, les dépenses du CABAMC respectent le budget de 2023.

Levée de la séance

Sur proposition unanimement approuvée, il est résolu de mettre fin à la réunion publique à 9 h 50 (HE) et de passer à huis clos.

La réunion est levée à 9 h 51 (HE).



Ruth McHugh

Président du Conseil d'administration

Procès-verbal approuvé

